

La microfinance se prête au jeu

Avec le soutien de plusieurs partenaires, l'ONG luxembourgeoise ADA a organisé un concours sur la microfinance où deux personnes ont remporté un prix.

Faire connaître la microfinance par le jeu, tel était le but du concours organisé du 2 au 30 août via Internet.

La microfinance tente de faire parler d'elle par tous les moyens. La décision des Nations unies de faire de 2005 l'Année internationale de la microfinance a permis de mettre en avant cet outil servant à lutter efficacement contre la pauvreté dans le monde grâce à un accès à des capitaux, par l'intermédiaire d'un microcrédit.

L'ONG luxembourgeoise Appui au développement autonome (ADA), fondée en 1994, est l'un des fers de lance dans la promotion de la microfinance dans les pays en développement. Afin de faire prendre conscience du rôle que peut apporter la microfinance dans la réalisation des objectifs du Millénaire de l'ONU, ADA organise différentes opérations de promotion de cet outil.

À l'initiative de NFP Consulting (Not for profit) - spécialisé dans la promotion des ONG, ASBL, fédérations, etc. - ADA a lancé un concours via Internet pour faire connaître les activités de l'ONG luxembourgeoise et le rôle de la microfinance. Organisé du 2 au 30 août dernier via le site Internet www.lamicrofinanceetmoi.lu, ce concours a attiré quelque 80 internautes intéressés par les microcrédits et le développement durable.

«Pousser les gens à chercher des infos»

Un questionnaire en ligne a été posé aux candidats. Ouvert aux personnes de la Grande Région, ce concours a surtout attiré des jeunes gens. Pour rendre le jeu plus attractif, ADA a bénéficié du soutien important de différents partenaires (Spuerkeess, Dexia, Utopolis, théâtre des Capucins et Léa Linster) qui ont offert des prix aux 22 vainqueurs du concours.

Le premier prix (une carte VIP d'un an pour deux personnes au cinéma Utopolis) a été remporté par Aïda Guève qui a bien répondu aux vingt questions. Eberhard Bömcke, Françoise Hontoy et Guillaume Berling ont quant à eux reçu chacun un abonnement de huit spectacles au choix au théâtre des Capucins.

«En posant ces questions, nous avons essayé de pousser les gens à chercher des infos sur le sujet par l'intermédiaire d'Internet pour trouver les réponses. C'est un moyen de mieux connaître la microfinance et notre ONG», explique Karin Faber,



En présence des membres d'ADA et des partenaires, les gagnants ont reçu leur prix hier après-midi.

chargée de programme chez ADA. Les organisateurs auraient cependant voulu avoir plus de participants à ce concours, qui s'est déroulé, il est vrai, pendant une période creuse au cours de laquelle de nombreux Luxembourgeois sont en vacances. «Nous

avons tout de même 700 visiteurs», reprend Eric Feront, consultant marketing et management chez NFP, dont le siège est basé en Belgique. L'intérêt de la microfinance était donc bien présent, mais les efforts pour en savoir plus laissent encore à désirer.

Des initiatives supplémentaires seront lancées d'ici la fin de l'année pour qu'une réelle prise de conscience sur le rôle des microcrédits dans les pays pauvres s'opère au Luxembourg.

Jean-Philippe Tissier

L'ADR veut deux sièges et 7 %

L'ADR se présente aux électeurs de la capitale sur la liste numéro 6. Le programme suit les grandes lignes du programme-cadre général.

Présenté par le député et conseiller communal Jacques-Yves Henckes, le programme avec lequel l'ADR veut regagner un siège au sein du conseil communal de la capitale se décline en trois thèmes majeurs : la qualité de vie, des logements à prix abordables et la sécurité.

D'après les responsables de l'Aktionskomitee fir Demokratie an Rentengerechtigkeit, la perte considérable de la qualité de vie des habitants de la capitale est due à une mauvaise répartition urbaine des différents quartiers. Si le nombre d'habitants reste constant de puis quelques décennies, le nombre d'emplois est en augmentation constante, qui a pour effet d'augmenter dans les mêmes proportions le nombre des usagers. Ainsi, des quartiers entiers sont délaissés

par leurs habitants et de nombreuses sociétés de services s'installent dans des quartiers traditionnellement résidentiels.

Pour que cette tendance puisse s'inverser, l'ADR propose la construction de pas moins de 8 000 logements, dont 1 200 maisons unifamiliales. De plus, l'ADR souhaiterait que la prime accordée à l'achat d'un logement passe de 3 000 à 6 000 euros et de 1 000 euros par enfant.

Sécurité : l'électeur choisira l'original à la copie

L'augmentation de la criminalité dans les quartiers de la capitale (100 actes criminels pour 1 000 habitants) inquiète particulièrement les candidats de l'ADR. Ils souhaitent un plan d'action global pour

combattre l'insécurité et l'installation de caméras de surveillance dans les rues et places de la capitale mieux éclairées.

C'est le concept que propose également le parti libéral et Jacques-Yves Henckes de souligner : «Lorsque les gens devront choisir, ils préféreront voter pour l'original et non pas pour la copie».

Dans le débat concernant la mobilité, l'ADR est favorable au concept «train-bus», tel que proposé par l'architecte Georges Schummer.

À propos des objectifs que s'est donnés l'ADR dans la capitale, Jacques-Yves Henckes précise : «En 1999, nous avons réussi à entrer directement au conseil communal avec 2 sièges. Nous n'en avons plus qu'un seul actuellement et nous pensons pouvoir regagner ce second siège avec un

résultat avoisinant les 7 % des voix. Les sondages récemment publiés, qui prédisent un net recul de l'ADR, ne nous inquiètent pas outre mesure. Les sondages ne sont pas les élections et d'après ce que nous disent les gens sur le terrain, nous sommes confiants pour atteindre ces objectifs que nous nous sommes fixés».

Le programme électoral sera distribué dans les quartiers dans le courant de la semaine prochaine. Le 23 septembre, l'ADR organisera dans la salle Victor-Hugo, au Limpertsberg, une réunion électorale plus précisément dédiée aux électeurs non-luxembourgeois. Cette réunion se tiendra en français, anglais, portugais, italien et russe.

David Paganotti

Conseil communal

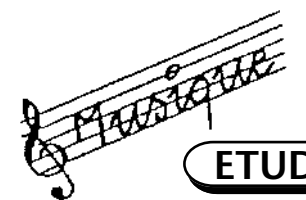
À Steinsel

Le conseil communal de Steinsel qui s'est tenu hier matin a vu la nomination de Bela Breser-Feltgen comme institutrice de l'école primaire. Par la même occasion, le règlement intérieur du foyer scolaire de Heisdorf a été approuvé, voyant la nomination de Françoise Joachim comme éducatrice graduée, chargée de direction et Isabelle Bausch comme éducatrice.

Le conseil communal a approuvé des actes notariés pour l'acquisition de terrains en vue du réaménagement de la rue de l'Alzette et en vue de la construction d'un parking public devant le centre de loisirs.

Enfin, des crédits supplémentaires ont été votés pour les travaux de stabilisation du lotissement Den Haff et pour la mise en circulation du Flexibus à partir du 15 septembre.

ÉCOLE DE



ETUDE

180, route d'Esch
L-1471 LUXEMBOURG

TÉL. 48 02 22

915769

Décès

Ettelbruck : Mme Marie-Paule Lommel-Herremans, 58 ans. L'enterrement aura lieu en toute intimité. Le service funèbre sera célébré le mercredi 14 septembre à 16 h en l'église d'Ettelbruck.

Seftfontaines : Melle Sandra Carvalho Marques, 27 ans. L'incinération aura lieu en toute intimité.

Remich : Cyrill Disteldorff, 8 ans. L'enterrement aura lieu en toute intimité. Le service funèbre sera célébré aujourd'hui à 15 h 30 en l'église de Remich.

Dippach : Mme Anne Ewert-Tonnar, 81 ans. L'inhumation aura lieu en toute intimité. Le service funèbre sera célébré aujourd'hui à 16 h 30 en l'église de Dippach.

Luxembourg : M. Julien Mertzig, 83 ans. L'enterrement et le service funèbre ont eu lieu.

Clemency : M. Marcel Wester, 44 ans. L'enterrement sera suivi du service funèbre aujourd'hui à 15 h 30 à Clemency.

Hassel : Mme Marie Gabrielle Millim, 49 ans. L'enterrement sera suivi du service funèbre qui aura lieu aujourd'hui à partir de 15 h à Weiler-la-Tour.

Pétange : Mme Elise Seyler. Une messe sera célébrée le 15 septembre à 19 h dans la commune de Calmus.

Lintgen : M. Jean Schoellen, 80 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 15 h à Lintgen, et sera suivi du service funèbre à 15 h 45 en l'église de Mersch.

Dudelange : Mme Yvonne Schmit-Meyer, 85 ans. L'enterrement sera suivi du service funèbre qui aura lieu aujourd'hui à partir de 15 h 30 à Dudelange.

Beaufort : Mme Elise Burton-Göttel, 92 ans. L'enterrement et le service funèbre ont eu lieu.